Roquefort La Bédoule
Entre vignes & collines

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE ROQUEFORT-LA BEDOULE

Département des Bouches-du-Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de la Commune de **ROQUEFORT-LA BEDOULE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, en salle des mariages, sous la présidence de **Monsieur Marc DEL GRAZIA, Maire.**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 14 mars 2025.

PRESENTS : Marc DEL GRAZIA - Virginie DEFRANCE - Marjorie MINUTOLO - Diane LAMOTTE - Max FREY - Viviane NAUDIN - Philippe BELTRANDO - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Anne-Marie VIET - Alain TARRINI - Marc VANDEVOIR - Brigitte CALDERONE - Martine DALLEST - Patricia MICHEL - Laurent DIAS - Cyril BOSSELUT - Pierre-Yves CHABAUD - Jean-Nicolas BECUE - Evelyne DOMANICO - Claude PIGNOL - Jocelyne BONTOUX - Patrice ENSARGUEX - Pascale COSTIOU - Enzo BRUNETTO.

Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Quorum : 15

Secrétaire de séance :
Anne-Marie VIET

PROCURATIONS : Gilbert CARPENTIER à Brigitte CALDERONE - Marina HOCQUET à Anne-Marie VIET - Ludovic COQUILLAT à Philippe BELTRANDO - Virginie DELEAU à Virginie DEFRANCE - Marie-Thérèse FOURNIER à Jocelyne BONTOUX.

Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

ABSENTS (Excusés) :

N° DELIB_ 09 _2025

Objet : Recrutement d'un vacataire pour la formation des policiers municipaux

Rapporteur : Brigitte CALDERONE

Dans le cadre des besoins en formation obligatoire au gestes techniques et professionnels d'intervention (G.T.P.I.) des agents de police municipale et afin de conserver l'autorisation d'utiliser la matraque télescopique par les agents, il vous est proposé de recourir à un moniteur agréé pour dispenser ces formations. La rémunération est basée sur une tarification horaire.
Le moniteur interviendra deux fois trois heures par an et sera rémunéré 60,00 € de l'heure brut, soit 360,00 € brut par an.

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu, après en avoir délibéré,

ART. 1 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter un vacataire pour une période déterminée allant du 1er mars 2025 au 31 décembre 2025, à raison de deux vacations de trois heures échelonnées sur la période désignée.

ART. 2 : **FIXE** la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 60,00 €.

Hôtel de Ville – Place de la Libération – 13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE
Tél. : 04 42 73 21 12

ART. 3 : **DIT** que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget communal, chapitre 6184.

ART. 4 : **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

Pour : 29 - Marc DEL GRAZIA - Virginie DEFRANCE - Marjorie MINUTOLO - Gilbert CARPENTIER - Diane LAMOTTE - Max FREY - Viviane NAUDIN - Philippe BELTRANDO - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Anne-Marie VIET - Marina HOCQUET - Alain TARRINI - Marc VANDEVOIR - Brigitte CALDERONE - Martine DALLEST - Patricia MICHEL - Laurent DIAS - Cyril BOSSELUT - Pierre-Yves CHABAUD - Ludovic COQUILLAT - Virginie DELEAU - Jean-Nicolas BECUE - Marie-Thérèse FOURNIER - Evelyne DOMANICO - Claude PIGNOL - Jocelyne BONTOUX - Patrice ENSARGUEX - Pascale COSTIOU - Enzo BRUNETTO.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le 31 mars 2025.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Le Maire
Marc DEL GRAZIA

La Secrétaire de séance
Anne-Marie VIET

LeMaire,
Marc DEL GRAZIA

AR-Préfecture de Marseille	Acte certifié éxécutoire
013-211300850-20250403-10-DE	Réception par le Préfet : 03-04-2025 Publication le : 03-04-2025

Hôtel de Ville – Place de la Libération – 13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE
Tél. : 04 42 73 21 12